

TITRE AEF (Agent d'Escale Ferroviaire)

9 mois

Préparant au métier de :
AGENT D'ESCALE FERROVIAIRE (H/F)

PUBLIC CONCERNE

Être âgé de 29 ans maximum au moment de la signature du contrat.

PREREQUIS

Etre Titulaire d'un BAC toutes séries au début de la formation.

CONTENU

Le Titre professionnel spécialité Agent·e d'Escale Ferroviaire se prépare en 9 mois en alternance dans les établissements partenaires du CFA Ferroviaire.

La formation spécifique en lien avec le métier sera réalisée par l' Université du Service (92).

La formation en milieu professionnel dans un Etablissement Gares Transilien en IDF.

DUREE

9 mois

CENTRE DE FORMATION PARTENAIRE

L'UDS (Université du Service) basée au 103 avenue François Arago
92017 Nanterre cedex.

TARIFS

Cette formation est gratuite et rémunérée. Pendant cette formation, les alternants ont le statut d'apprentis, à ce titre, ils touchent une rémunération établie aux règles légales de l'apprentissage.

LA FORMATION

LE METIER



VOTRE MISSION

Sur le site de stationnement des trains :

- Assemblage du train (accrochage, décrochage);
- Essais techniques, vérifications, branchements nécessaires.

En gare :

- Départ des trains;
 - Orientation et information des voyageurs;
 - Gestion de site, maintenance des installations;
- Votre environnement et vos conditions de travail;
- Travail en extérieur ou en gare, en tenue de sécurité ou commerciale;
 - Horaires adaptés en fonction de la circulation des trains, (dont nuit, week-end et jours fériés).

COMMENT POSTULER ?



Pour accéder à cette formation, il faudra donner satisfaction :

- à l'examen du dossier de candidature,
- à des tests d'évaluation,
- à un entretien de motivation,
- à des tests d'aptitude,
- à une visite médicale.

Pour s'inscrire, rendez vous sur : www.cfa-ferroviaire-idf.fr

